



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 2024 (tenue dans la
cafétaria du Hall indoor d'athlétisme – Centre sportif du Blocry**

Place des sports, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve)

D.H. / Ch. D

**Le Président, Thomas Lefebvre ouvre la séance à 10h15 et souhaite la bienvenue aux
représentants des cercles.**

ORDRE DU JOUR

A. Inventaire des cercles présents ; vérification de leur droit d'être représentés

48 cercles (sur 57) sont valablement représentés pour un total de 642 voix (sur 720 voix),
après un recomptage.

Les cercles de MALM, DACM, EAH, ATH, ACBB, VLFMN, LGNW, LN, NDN sont absents.
SPA et FAC sont présents mais n'ont pas droit de vote.

L'IAAC a donné procuration au RCAS.
Le CAF a donné procuration à DAMP.
La MNOT a donné procuration à NFCB.

B. Vérification des pouvoirs des délégués.

La vérification en a été faite à l'entrée de la salle par Evelyne Larose et Julien Goetghebuer.

C. Rapport du Comité Directeur sur l'exercice écoulé.

Rapport administratif (Christel Durant – Directrice Administrative)

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Secrétaires,
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence à notre Assemblée
générale ordinaire de ce samedi 23 mars 2024. Je prends la parole aujourd'hui devant vous,
au nom du Comité Directeur, afin de faire rapport sur l'exercice écoulé, l'exercice 2023.

Cette année, nous nous retrouvons à nouveau, tous ensemble, dans cette cafétaria du Hall
indoor de Louvain-la-Neuve, après les incroyables performances de nos athlètes lors des
Championnats du Monde en salle à Glasgow.

Cette assemblée générale statutaire du 23 mars 2024 clôturera officiellement l'exercice
2023, si vous accordez à ses administrateurs et aux vérificateurs aux comptes la décharge
que nous solliciterons dans le courant de cette réunion.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre présence ici ce matin, mais surtout
de remercier l'ensemble de nos cercles et des comités qui ont montré toute la vitalité et
l'ingéniosité de l'athlétisme en Fédération Wallonie-Bruxelles. Je tiens à vous remercier pour

tout le temps que vous consacrez comme bénévole en faveur des cercles que vous représentez, de leurs athlètes, des kangourous aux masters.

Comme les années passées, ce rapport est construit grâce au travail de chaque commission et de nos départements, qui, au cours de l'année, ont rythmé la vie de notre fédération. Comme l'année passée, vous avez pu lire le rapport annuel des différentes commissions.

Au niveau de l'administration, la Commission juridique s'est attachée à adapter notre règlement d'ordre intérieur à la loi du 23 mars 2019 introduisant le code des sociétés et associations (CSA). Comme la Commission juridique l'a évoqué dans son rapport annuel, elle a également essayé d'actualiser les terminologies, de moderniser le vocabulaire, de simplifier certaines procédures. Une nouvelle numérotation est également de mise car de nombreux articles avaient été abrogés au fil des années.

Le nouveau site de la LBFA est en fonction depuis un an maintenant. Comme promis, il s'adapte automatiquement en fonction de l'écran. Il est plus sécurisé, plus moderne et plus agréable à visiter. Depuis octobre 2023, le nouveau module « inscription aux compétitions » est disponible sur BeAthletics. Cinq formations ont été dispensées (en présentiel et en visio) afin de permettre de s'adapter à cette nouvelle fonctionnalité. Les inscriptions aux différents championnats se font toujours via FedInside. Le développement et les tests du module Live Result permet de diffuser en temps réel les résultats des compétitions sur BeAthletics. Ce module offre une meilleure visibilité aux performances des athlètes et aux classements des épreuves. Nous remercions vivement la Commission informatique et tout particulièrement son Président, Renaud Chapelier pour son investissement dans la réalisation de ces projets.

Nous avons durant cet exercice 2023 du tenir compte des nombreuses évolutions demandées par World Athletics notamment en matière d'homologations des résultats. Nous avons notamment du exiger des cercles qui ont fait la demande de l'homologation WA d'être très attentif à la procédure d'envoi des résultats et de les transmettre dans les 24h. Ces exigences de la WA sont élevées et nous demande à tous des efforts d'adaptation. Le Comité Directeur essaie de faire en sorte que ces nouvelles exigences pénalisent le moins possible les cercles et les athlètes.

World Athletics a également profondément modifié ses niveaux d'officiels. Ceux-ci sont désormais repris sous les catégories : bronze level, silver level, gold level. Le défi récurrent de l'arbitrage, des nombreuses compositions de jury à réaliser chaque week-end et tout particulièrement les week-end de championnats risque d'être plus ardu encore suite à ces réformes imposées par WA, même si la CFO est coutumière de miracle.

J'en profite donc pour rappeler que WA organise des examens en 2024 pour le niveau bronze et argent.

Des examens niveau bronze sont prévus fin septembre/début octobre. Un webinaire de préparation est prévu le 10 juillet et les candidatures sont à rentrer pour le 15 juin à minuit.

Des examens niveau argent sont prévus fin octobre. Des webinaris de préparation sont prévus le 18 septembre, le 10 octobre et le 23 octobre. Les candidatures sont à rentrer pour le 15 juin.

WA annonce également des examens pour starter et photofinish. Les officiels intéressés par un ou plusieurs examens sont invités à se faire connaître auprès de Patricia Dumont, Présidente de la CFO.

European Athletics annonce également l'organisation de trois webinaris pour les officiels :

- Mercredi 17 avril de 19h à 21h
- Mercredi 16 octobre de 19h à 21h
- Mercredi 18 décembre de 19h à 21h

Comme cela avait été présenté lors de la précédente AG et en conformité avec le Décret visant l'Ethique sportive du 14 octobre 2021, la LBFA a mis en place un réseau de délégués éthiques « Vivons Sport ». Ce réseau est composé d'un(e) représentant(e) de chaque cercle. La mission principale de cette personne de confiance est de relayer les problématiques (d'ordre éthique) et initiatives auprès du Référent Ethique de la fédération/Réseau éthique et de vérifier l'extrait de casier judiciaire (Modèle 596-2) de toute personne employée par son cercle et exerçant une activité d'animation ou d'encadrement de mineurs.

L'intégration de la marche nordique se poursuit et la marche nordique se développe d'une bien belle manière depuis son entrée au sein de la LBFA en 2018. Après la création d'une commission spécifique en 2023, des compétitions de marche nordique sont désormais envisagées. Une formation de juge spécifique à la discipline a déjà été dispensée le 2 mars par deux formateurs de la Fédération Française d'Athlétisme. Dans le ROI, est également d'ores et déjà intégré, pour autant que cet article soit voté en fin de réunion, une nouvelle catégorie d'officiel de compétition, avec brevet de juge de marche nordique.

Je passe maintenant en revue avec vous quelques changements ou rappels au niveau législatif/fiscal ayant eu cours en 2023/2024.

Le défraiement maximum autorisé pour indemniser les déplacements de vos bénévoles, autrefois indexé sur base annuelle, est désormais adapté au 1^{er} jour de chaque trimestre. C'est en raison des fluctuations importantes du prix du carburant en 2022 que l'Etat a décidé d'adapter ces montants trimestriellement, afin d'être plus en adéquation avec la réalité de ces frais. Pour rappel, vous pouvez décider de ne rien octroyer ou d'octroyer un montant inférieur à vos bénévoles.

Les frais de transport, pour ce 1^{er} trimestre 2024, s'élèvent à 0,4269€ du km maximum. Ils s'élevaient à 0,4259€/km du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023. Vous pouvez retrouver l'historique des montants sur le site <https://bosa.belgium.be>. Notons que les frais de déplacements en vélo peuvent être remboursés à un taux de 0,27€/km.

Comme chaque année, le forfait autorisé pour le défraiement des volontaires a été indexé : il s'élève désormais à 41, 85€ /jour avec un plafond de 1.659,29€. Le plafond annuel pour les fonctions sportives est de 3.047,43€ (rappelons qu'il n'est pas accessible aux allocataires sociaux).

Je me permets d'attirer votre attention sur l'article 13 de la loi relative au Registre central des interdictions de gérer. Désormais, lorsque vous rentrez les nominations de vos administrateurs au Moniteur Belge, il faudra rentrer une attestation sur l'honneur qu'aucune condamnation (à une interdiction de gérer) n'a été prononcée par une juridiction d'un Etat membre de l'Espace économique européen.

Le bénévolat demande beaucoup de dévouement. Qualité et/ou vertu sous-estimée dans un monde plutôt tourné vers l'individualisme et le profit. Soyez donc convaincus, Mesdames et Messieurs, que le Président et les membres du Comité Directeur, sont pleinement conscients des efforts que vous déployez à longueur de saisons et mettent tout en œuvre, pour vous apporter toute l'aide et l'encadrement auxquels vous pouvez légitimement prétendre, dans les limites des moyens humains, sportifs et financiers dont la LBFA dispose.

Le fonctionnement de la Fédération, vous ne l'ignorez pas, s'appuie sur deux directions distinctes : la Direction administrative , tandis que Frédéric Kimmlingen a en charge la Direction technique, le Département Sport, y compris, le sport de haut niveau.

Je laisserais le soin à Frédéric Kimmlingen, Directeur Technique, de développer plus longuement le Département Sport et l'activité qu'il déploie avec toute son équipe technique.

Je rappelle rapidement la composition du Département Sport. Le Directeur Technique peut compter sur trois personnes référentes pour suivre les athlètes sous statuts. Les sportifs de Haut Niveau (SHN) sont suivis par Jonathan Nsenga, notre Coordonnateur sportif du Haut Niveau depuis le 9 décembre 2019. Les Espoirs sportifs (ES) sont suivis par Benoit Malo. Tim Bossier est principalement responsable de la gestion logistique des installations indoor de Louvain-La-Neuve. Frédérique Deroubaix gère principalement les formations. Michaël Dermience est dorénavant le responsable des formations « Moniteur Sportif Initiateur », « Moniteur Sportif Educateur » et « Moniteur Sportif Entraîneur » en athlétisme. Il apporte également son expertise dans la digitalisation des formations. Samuel Duquenne, quant à lui, assure le suivi des formations « Moniteur Sportif Animateur » en athlétisme et des deux formations « Moniteur Sportif Animateur » et « Moniteur Sportif Initiateur » en marche nordique. Il est aussi responsable de l'opération de détection « Les élites de demain ». Mélissa Gillet gère le site internet et seconde le Directeur Technique dans divers dossiers.

J'en viens donc au Département Administration. Je remercie chaleureusement Evelyne Larose, Responsable Administration/Comptabilité pour son implication sur sans faille. Elle est bien souvent sur tous les fronts. Gaël Collin gère le dossier des inscriptions et sélections aux Championnats. Il apporte une aide polyvalente au sein du département, soutenant également la commission communication et la commission informatique. Julien Goetghebuer gère également les tâches quotidiennes du département administratif, il est également impliqué dans les évolutions informatiques en cours.

Je reviens juste un instant sur les dossards dont les chiffres sont tout à fait honorables. Nous avons pu dénombrer 33.984 affiliés pour l'année 2022-2023 dont 14.980 dossards.

N'oublions pas non plus la part prise par la LBFA, dans le travail à effectuer pour la Fédération nationale, tant au niveau de la tenue des réunions que dans l'organisation des divers évènements. J'en profite pour rappeler le changement officiel de nom de la LRBA en Belgian Athletics en fin d'année 2023, début d'année 2024.

Merci de votre attention.

Rapport sportif (Frédéric Kimmlingen – Directeur Technique)

Les résultats sportifs et la formation des entraîneurs sont les deux points qui seront abordés dans ce bilan de l'année 2023.

Les résultats sportifs :

Pour rappel, la LBFA bénéficie d'un subside destiné au Haut Niveau. Ce subside est octroyé en fonction d'un Plan Programme élaboré en début d'Olympiade. Ce Plan Programme est analysé par l'ADEPS et ensuite présenté au Ministre pour décision finale.

Les axes de notre politique sportive sont examinés et mis en parallèle avec les résultats obtenus. Au terme de l'Olympiade, une évaluation finale sera réalisée.

Les aides du Plan Programme sont destinées aux athlètes qui ont les statuts de Sportif de Haut Niveau (14 SHN) dont 1 Be Gold, Espoir Sportif (16 ES) dont 3 Be Gold, Partenaire d'entraînement « relais » (4 PE) et Jeune Talent (32 JT).

Certains athlètes bénéficient d'un contrat d'emploi. En 2023, le volume d'emploi était de 12 unités. Ce sont des contrats Rosetta (2) ou APE (8) en Wallonie, ACS (1) à Bruxelles ou encore de Sportif d'Elite à la Défense (SED) (1). La LBFA figure parmi les grands bénéficiaires, comparativement aux autres fédérations.

De manière générale, les résultats du Haut Niveau sont excellents. La LBFA est en phase avec les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés à travers son Plan Programme.

L'année 2023 avait débuté de superbe manière avec les incroyables résultats aux Championnats d'Europe en salle d'Istanbul : le titre et le record du monde de Nafissatou Thiam au pentathlon, le titre du relais 4x400m masculin avec Julien Watrin. Julien qui décroche également la médaille d'argent sur 400m avec un nouveau record de Belgique à la clé. Les médailles de bronze d'Eliott Crestan sur 800m et de Thomas Carmoy au saut en hauteur. Enfin, Delphine Nkansa termine 6^e de la finale du 60m et Ismaël Debjani se classe 7^e de la finale du 1500m.

A la Coupe d'Europe du 10.000m, à Pacé (FRA), Chloé Herbiet prend la 5^e place.

Une sélection de 7 athlètes (4 dames et 3 hommes) a participé aux Championnats du Monde de Course en Montagne et Trail, qui se sont déroulés à Innsbruck - Stubai (AUT), du 6 au 10 juin.

Aux Championnats d'Europe par équipes, en raison de problèmes survenus lors de la compétition, notre équipe n'a pu éviter la 14^e place sur 16 équipes, synonyme de relégation en 2^e division.

Aux Championnats d'Europe U23 d'Espoo, Delphine Nkansa décroche la médaille d'or sur 200m, après s'être classée 4^e du 100m. L'équipe féminine de relais 4x100m se classe 5^e (record national U23) de la finale avec Delphine, Marine Jehaes et Mariam Oularé. Clément Labar est 8^e de la finale du 3000m steeple.

Au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (EYOF) de Maribor, Nafy Thiam décroche la médaille d'or au lancer du poids (record national U18). Enzo Legendre est 7^e de la finale du 800m et Reda Aouragh se classe 8^e de la finale du 1500m.

Aux Championnats d'Europe U20 de Jérusalem, Lola Lepère termine 9^e de la finale de perche. Malade, Régis Thibert ne peut s'aligner en finale du 1500m et du 5000m.

Aux Championnats du Monde de Budapest, Cynthia Bolingo est 5^e sur 400m. Robin Vanderdemden se classe 5^e avec ses coéquipiers et coéquipières du relais 4x400m mixte.

Un autre critère pour évaluer la bonne santé de notre ligue est le nombre de records battus. Et, sur ce point, l'année 2023 nous a donné entière satisfaction.

En effet, en indoor, 17 records LBFA ont été battus, dont 6 de Belgique et, en outdoor, 21 records LBFA dont 9 de Belgique.

Les Masters ne sont pas comptabilisés dans ce bilan mais il faut souligner les excellents résultats réalisés en 2023. En effet, nos Masters ont décroché, aux Championnats du monde indoor de Torun (POL), 6 médailles dont 3 en or, 1 en argent et 2 en bronze.

La LBFA a poursuivi ses activités de l'opération de détection « Les élites de demain ». Une journée fédérale (09/05) et un stage (27-28/12) ont été organisés, à Louvain-la-Neuve, en 2023. Deux journées d'activités ont également déjà été organisées en ce premier trimestre 2024 (04/01 et 06/03).

À noter, qu'en cours d'année 2023, un athlète a quitté ce programme puisqu'il a obtenu le statut « Jeune Talent ».

La formation :

Thibaut Duval, en tant que coordonnateur des formations, était en charge du suivi de ce secteur en 2023. Le secrétariat étant toujours assuré par Frédérique Deroubaix.

La formation « animateur » a été organisée dans 2 clubs avec, à la clé, 78 lauréats.

22 candidats ont participé à la formation « initiateur ». L'examen se déroulera en mai 2024.

Les formations « éducateur » ont totalisé 23 candidats : 5 en demi-fond, 3 en sprint/haies/relais et 2 en épreuves combinées. Ces formations sont toujours en cours. Une seconde formation demi-fond, rassemblant 13 candidats, dont 4 d'entre eux sont déjà lauréats, a également été organisée.

En marche nordique, 3 formations « animateur » ont été organisées, à Louvain-la-Neuve : 34 candidats ont déjà réussi la formation. La formation de 11 candidats est toujours en cours.

Une formation « initiateur » a également été organisée à Louvain-la-Neuve, rassemblant 15 candidats. La formation est toujours en cours.

Le GEFA, l'association des entraîneurs, comptait 255 membres. Celui-ci assure la formation continuée et, en 2023, le GEFA a organisé trois colloques :

- « Le lancer du javelot : perfectionnement technique et exercices de progressions. » avec Thierry Lichtle (FRA).
- « L'impulsion, élément déterminant pour la réussite d'un saut et les différentes formes de pliométrie dans la préparation athlétique. » avec Yves Gérard (FRA) et Dominique Hernandez (FRA).
- « La diététique en marche nordique. L'activité sportive (marche nordique) à partir de 50 ans. » avec Serge Pieters et Hervé Auquier.

Enfin, nous avons collaboré avec la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et la Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (FLA) au « Colloque international Sprint », qui a eu lieu à Liévin (FRA) en novembre.

Le GEFA a conclu un accord avec l'association des entraîneurs français qui se concrétise par un abonnement collectif à la prestigieuse revue française « AEFA » que reçoivent nos membres dans le cadre de leur cotisation.

Afin de soutenir les cercles au niveau de la formation de leurs entraîneurs, la LBFA a mis en place un incitant financier sous forme de subsides. L'opération a été maintenue en 2023.

La Commission médicale de la LBFA a organisé trois conférences : « Réglée ou pas réglée, un dilemme pour les athlètes » avec le Professeur Luc Baeyens, « Les méthodes de renforcement musculaire: nouveautés et spécificité des adaptations » avec le Professeur Jacques Duchateau et « Santé du périnée et activité physique » avec Marion Raballand.

Le traditionnel stage de perfectionnement à l'attention des jeunes athlètes a eu lieu du 30 juillet au 4 août, au centre ADEPS de l'Hydrion à Arlon. Celui-ci a rassemblé 64 athlètes des catégories cadet(te)s, scolaires et juniors.

Le hall d'athlétisme de Louvain-la-Neuve a accueilli 11 compétitions en 2023 dont 2 championnats LBFA et 2 championnats de Belgique.

Les activités y sont nombreuses tout au long de l'année :

- Entraînements libres, provinciaux, des clubs et des relais nationaux ;
- Stages ;
- Formations, colloques et conférences ;
- Trois journées fédérales « Jeune Talent – Espoir Sportif » ;
- Opération détection ;
- Activités avec notre sponsor Allianz (Allianz Eagles),
- Réunions du Comité Directeur et des commissions.

Même si cela sera évoqué en détail dans le rapport sportif 2024, je ne peux m'empêcher de revenir sur les résultats historiques de nos athlètes aux Championnats du Monde en salle de Glasgow avec, notamment, la médaille de bronze décrochée par Eliott Crestan sur 800m, la 4^e place du relais 4x400m féminin dont Cynthia Bolingo et Naomi Van Den Broeck faisaient partie, la 8^e place de John Heymans sur 3000m et, enfin, la 11^e place de Thomas Carmoy au saut en hauteur.

Nous avons également toujours une pensée particulière pour Julien Watrin qui a officiellement annoncé sa maladie en ce début d'année. La LBFA le soutient dans son combat et assure toujours le suivi fédéral le concernant, dans le cadre de son statut « Sportif de Haut Niveau ».

Je profite de ce rapport pour remercier les instances pour le soutien qu'elles nous apportent : la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Bruxelloise et le projet Be Gold.

Pour conclure, ce bilan est aussi le vôtre et je voudrais profiter de l'occasion pour vous remercier pour le travail énorme réalisé dans le cadre de vos différentes fonctions.

D. Rapport des vérificateurs aux comptes (Adam Driessens- vérificateur aux comptes) ;

Adam Driessens, vérificateur aux comptes, donne lecture du rapport :



« Mandatés par la dernière Assemblée générale, David Van Vlaenderen et moi-même, nous sommes présentés en date du 18 mars 2024 au siège de la L.B.F.A., afin de procéder à la vérification de la comptabilité.

Nous y avons rencontré le Trésorier général, Antoine Jolet et la responsable des finances Madame Evelyne Larose. Toutes les questions ont pu être posées au préalable et le jour même.

Nous avons été renseignés et documentés sur toutes les questions posées.

Les chiffres demandés ont été fournis ainsi que toutes les explications y afférentes.

Les justificatifs souhaités nous ont été remis sans la moindre réticence et toujours d'après les originaux.

La tenue de la comptabilité est établie en fonction d'éléments qui correspondent à la réalité, ce qui permet des recoupements aisés.

Cette façon de procéder nous permet de conclure à la parfaite tenue de la comptabilité présentant une image fidèle de la situation financière de la L.B.F.A.

Nous nous permettons donc de proposer à l'Assemblée générale, d'adopter le bilan du dernier exercice, tel qu'il nous a été présenté. »

E. Rapport du Trésorier Général, Antoine Jolet.

Vous avez reçu les différents documents relatifs à l'exercice comptable 2023. Les résultats dégagés durant cet exercice restent en ligne avec notre politique. En effet, l'exercice se clôture avec un boni de 133.532 euros.

Les fonds propres s'élèvent à un peu moins d'un million deux cent mille euros.

La poursuite de l'amélioration du système informatique et l'incertitude quant aux montants des subsides justifient la nécessité de se doter de fonds propres importants.

L'année 2023 fait suite à une année noire pour les placements boursiers. En cause, la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'ensemble de l'économie mondiale. Inflation record, hausse des produits énergétiques, ...

Même s'il faut déplorer la poursuite du conflit, les autres grands agrégats économiques sont revenus à la normale. Le cours des obligations et des bourses, après une stagnation au cours du premier semestre, ont repris vigueur surtout vers la fin de l'année.

La moitié de la chute actée en 2022 a été récupérée et explique la hausse du résultat de l'exercice.

Comme je le signalais, lors de l'Assemblée Générale du 26 mars 2022, notre horizon de placement était de sept ans. Il faut rester optimiste.

Via Be-Trail, nous avons poursuivi les efforts pour améliorer l'enregistrement des résultats, des rankings et de la possibilité d'inscriptions en ligne pour les meetings de nos cercles.

Au niveau des provisions, nous avons procédé à leur indexation vu le taux d'inflation des deux dernières années.

Autre bonne nouvelle, sur proposition de la commission des Finances, les championnats LBFA de l'été seront à nouveau gratuits.

Question de Christian Chrétien (USBW) :

- Celui-ci s'interroge sur la différence de montants entre les comptes BNB et la balance ADEPS (Bilan : tranche 2958 Actif / tranche 1749 Passif) ?

Le Président de la LBFA, Thomas Lefebvre répond à sa question : La différence s'explique par le reclassement de débiteurs et créditeurs.

Questions d'Olivier Parvais (USBW) au Trésorier Général, Antoine Jolet :

- **Quels ont été les investissements dans le capital de Betrail de la LBFA depuis le début de la collaboration betrail – LBFA ?**

Comme expliqué à l'Assemblée générale en 2022 et en 2023, La LBFA a décidé de souscrire des parts dans Be trail à hauteur de 200.000 euros, ce qui lui donne une minorité de blocage, un contrôle de la gestion via la présence de deux membres dans l'Organe d'Administration et surtout la propriété des programmes et données.

- **Quel est le montant annuel payé par la LBFA à Betrail pour la gestion des résultats et des différents services Betrail ?**

En 2023, la LBFA a versé un montant de 142.227,52 euros TVA comprise pour la gestion des résultats (environ 15.000 euros) et les développements des diverses applications (125.000 euros).

Nous comptons poursuivre dans la mise en place de nouvelles applications et l'amélioration des fonctionnalités existantes

- **Est-il exact que la VAL a proposé en son temps une collaboration à 30.000 € par an pour travailler ensemble VAL - LBFA sur ce dossier via ce que la VAL possède ?**

Je ne suis pas au courant de cette proposition. La VAL a décidé de sous-traiter toute la gestion des performances et des meetings à une société néerlandaise ATHLETIEK NU sans avoir, à ma connaissance, le moindre contrôle sur cette société.

Comme je l'ai dit au point suivant, notre optique était différente.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que les clubs flamands qui organisent un meeting doivent verser une contribution non négligeable à la ligue contrairement aux cercles de la LBFA. Je crois qu'il y a un lien direct avec les frais réclamés par ATHLETIEK NU.

- **Quand la collaboration avec Betrail s'arrête-t-elle ?**

Les conventions sont annuelles.

- **Un marché public ne serait-il pas judicieux pour toutes les collaborations supérieures à 30.000 € HTVA , comme cela se pratique en bonne gouvernance ?**



Nous ne sommes pas soumis à la loi sur les marchés publics, ce qui ne nous empêche pas bien entendu de faire jouer la concurrence entre nos fournisseurs si nécessaire.

Il me semble que la notion de bonne gouvernance n'est pas la même dans les administrations que dans les sociétés privées mais je te propose d'avoir ce débat lors du verre de clôture.

F. Discussion et approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice écoulé ;

Le bilan, les comptes de résultats et les comptes annuels ADEPS sont approuvés à l'unanimité.

G. Discussion et approbation du budget de l'exercice nouveau ;

Comme de coutume, le budget a été élaboré avec prudence.

S'agissant d'estimation, les dépenses ont été évaluées dans la fourchette haute et les produits dans la basse.

Le budget prévoit de dégager un boni d'un peu plus de 7.000 euros.

Avant de conclure, je voudrais remercier les membres de la Commission des finances pour leur collaboration mais aussi Madame Evelyne Larose, pour son travail, son dévouement et sa patience à mon égard.

Le projet de budget est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

H. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes ;

Il est procédé au vote pour la décharge des vérificateurs aux comptes.

Décharge est donnée aux vérificateurs aux comptes par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Christian CHRETIEN (USBW) et Claude LEONARD (CSDY) sont nommés par l'Assemblée Générale comme vérificateurs aux comptes pour l'année prochaine. François MAINGAIN (WS) est également nommé par l'Assemblée Générale comme vérificateur aux comptes suppléant.

I. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé ;

Décharge est donnée par l'Assemblée Générale à l'unanimité aux membres du Comité Directeur.

J. Remise des prix et des challenges

Les Championnats intercercles de cross L.B.F.A. 2024 ont été remportés :

- Classement général : ARCH (54 points)
- Hommes : ARCH (23 points)
- Dames : ARCH (31 points)

Il est procédé à la remise des diplômes des Intercercles 2023.

La Coupe du Challenge Eric De Meu est remise au cercle de Dampicourt, qui a remporté le challenge avec un total de 56 points.

Membre émérite 2024 :

- Roland MAURY (EAH) :

Il y a bien longtemps qu'il est membre de la LBFA et probablement l'un des plus anciens encore en vie.

Il a fait partie de nombreuses activités au sein de la LBFA. Il a toujours fait partie de différentes commissions où il a beaucoup apporté et travaillé. Il a notamment fait partie de la Commission des terrains, infrastructures sportives et mesurage dont il a été un membre très actif. Il a encore participé durant cette année 2023 aux réunions de la Commission juridique dont il est un membre éminent depuis plus de 30 ans. Il a été élu plusieurs fois au Comité d'Appel et en était Président jusqu'il y a peu.

Il est toujours Administrateur de l'ASBL EAH.

Officiels méritants 2024 (exercice 2023) :

- Pour la Région de Bruxelles-Capitale, Nirina RABEMIAFARA (RCAS)

Le choix de l'officiel méritant est toujours difficile et obtenir l'unanimité est mission impossible. Cette année, le désignateur de Bruxelles-Capitale a choisi une personne ayant peu d'années d'ancienneté, ayant une présence tout au long de la saison avec le sourire, sans absence durant toute la saison, qui n'a pas hésité à continuer sa formation sur le terrain, qui n'a pas hésité à continuer à se former sur le site en ligne de World Athletics et a effectué la période pratique demandée pour devenir National Athletics Referee.

- Pour la Province du Brabant - Wallon, Modeste KPELY (CABW)

Toujours partant, toujours concentré, toujours présent, toujours souriant ... un vrai plaisir.

- Pour la Province du Hainaut, Benoît PAPE (JSMC)

L'officiel que l'on met à l'honneur cette année est de niveau 1 depuis 31 ans Président de son club membre du comité provincial du Hainaut depuis plusieurs années, il est dans les commissions de la LBFA, toujours à l'écoute des autres et de bon conseil, Il est de nature simple, juste et correct

Au nom de tous les officiels nous désignons Benoît Pape du club de Mouscron comme officiel méritant de l'année 2024.

- Pour la Province de Liège, Nathalie ROYER (SER)

Dans tous les domaines que ce soit en sport, en musique, au théâtre, en littérature, au cinéma ou toute autre activité que vous pouvez imaginer, il y a toujours quelqu'un qui n'a pas reçu de récompense.

Pas de soulier d'or, de Victoire de la musique, de prix Molière, de Goncourt ou autre Oscar ni César ou que sais-je encore, pour mettre en valeur toutes ses qualités.



